

L'assemblée générale 2011 de Hors-les-Murs

Il y a plusieurs années que nous n'avions plus consacré notre rencontre annuelle à un thème précis de réflexion et de discussion. Plusieurs articles dans les deux derniers numéros de la revue avaient annoncé la couleur de notre interrogation : *Dans la foulée de la 'crise' ouverte par les révélations d'abus sexuels de membres du clergé, et après le travail de la commission parlementaire sur ce sujet, n'est-ce pas tout le rapport entre l'Église et la Société qui est en train de changer ?*

On lira ci-dessous la communication que nous a faite Joseph Pirson pour introduire le débat et pour nous aider à le situer dans une perspective plus sociologique, avec une certaine distance critique. Et de l'avis de tous les participants, ces deux heures de discussion furent d'une qualité exceptionnelle. Et ce sera comme si vous y étiez en lisant la liste des *Ah ! si* que nous a offerte Jean-Marie Culot dès le lendemain. Même que la qualité était à la hauteur du barbecue qui a suivi. Merci à tous !

Pierre COLLET

Les rapports entre la société et l'église seraient-ils en train de changer ?

Pour ouvrir et alimenter la discussion de notre A.G. du 26 juin, nous avons demandé l'aide de Joseph Pirson. Voici le texte de son intervention, qu'il a bien voulu relire pour publication. Le débat a été très riche, de l'avis de tous les participants. On en trouvera ci-dessous deux échos significatifs. Vos réactions sont bienvenues ! (P.C.)

Il me paraît important de rappeler que le propos de la sociologie est de tenter de dégager la signification de faits sociaux sur la base d'hypothèses infirmables ou confirmables. Nous partons de certains modèles théoriques, qui orientent le propos d'analyse, et d'indicateurs factuels (observables ou en tout cas repérables dans une vérification empirique, sans entrer dans le détail des méthodes et techniques utilisées). Les modèles proposés par François Houtart (grille en termes de rapports de pouvoir et de classes sociales) sont différents de ceux proposés par Danièle Hervieu-Léger (rapport entre individu et contexte social global, dans une tradition de l'école française des sciences sociales distincte de la sociologie critique de Bourdieu ou de l'individualisme méthodologique de Boudon).

Dans les ouvrages en allemand, les modèles proposés par Kaufmann à Bielefeld ou Paul Zulehner (Wien) s'appliquent de manière plus précise aux positionnements socio-religieux dans les pays germaniques à forte implication des églises dans la vie sociale et modes de sécularisation distincts des pays européens francophones.

Pour ma part, j'inviterai simplement à aborder l'évolution du positionnement religieux catholique à partir du double mouvement **institué** (la « culture historique » de l'Église dans ses composantes historiques traditionnelles) et **instituant** (la « culture pragmatique », c'est-à-dire ce qui se dessine aujourd'hui dans l'évolution des modes d'affiliation et d'affirmation identifiables dans le corps social global).

1° Je propose de partir du contexte médiatisé que nous connaissons : des évêques et supérieurs religieux **de genre masculin** comparaissent en audition devant des parlementaires réunis en Commission présidée par **une** parlementaire. Nous avons ici deux indicateurs de contexte :

- Des représentants masculins **d'une institution qui prétend exercer les orientations et le contrôle de la vie intime** (pas simplement privée et publique) de ses affiliés, sont mis en demeure de répondre à des représentant(e)s élu(e)s d'une institution (le Parlement) qui a pour mission de fixer des règles de droit commun et se fixe ici des missions d'instruction de dossier en responsabilité civile des premiers qualifiés.



- Ici les acteurs de genre masculin sont interrogés par une actrice du genre féminin qui occupe la chaire et gère la parole, dans une légitimité reconnue par le corps social. Cette mise en scène n'est pas anodine : elle renvoie à un renversement de rôles et des places assignées par une certaine tradition aux un(e)s et aux autres dans un contexte de violence à la fois niée, dévoilée, assumée ou non par les protagonistes mis « à la question ».

2° Il est utile de rappeler que nous sommes en Belgique (Wallonie, Flandre, Bruxelles et cantons germanophones inclus) dans un contexte sociétal global qui se caractérise notamment par une **autonomisation des conduites personnelles et un découplage entre l'institué religieux officiel et les modes d'affiliation confessionnelle**. Ce contexte n'est pas propre à notre pays mais nous permet de livrer des éléments explicatifs d'une prise de distance et de réactions par rapport à ce qui est expérimenté comme violence insupportable.

Dans cette société l'institution catholique se caractérise notamment dans la surdétermination de l'organisationnel par l'institutionnel (par exemple le caractère sacré attaché d'emblée à des modes d'organisation, la place assignée aux genres masculin et féminin dans l'organisation instituée ...). Or, dans le travail de la Commission, cette représentation et cette mise en scène sont contestées, et c'est un autre rapport d'acteurs sociaux qui est instauré.

3° Dans cette mise en scène ont été mis en relief des enjeux liés à la gestion-contention de la violence, des rapports de pouvoir, liés ici au sexe (les actes de violence incriminés) et à l'argent (notamment l'indemnisation des victimes et de leurs familles). Dans les années 1980 Michel Rocard définissait la politique au sein du politique *comme « la gestion-médiation de la violence et de l'argent »*. Nous sommes, me semble-t-il, au vu des éléments analysés sans doute trop brièvement, au cœur du politique et des rapports de pouvoir considérés comme admissibles ou comme violences non tolérables dans notre société.

4° Nous pouvons mettre en exergue dans notre système qualifié de « démocratique », d'une part les rapports église-société (place des différents, positionnement, jeux d'opposition, de distinction ou de coopération conflictuelle) et les rapports société-église (place que la société civile reconnaît aux différentes communautés dites « de conviction », et aux interrogations qu'elle porte notamment à travers ses représentants *élus* : « *que faites-vous du message que vous prétendez porter et incarner ?* »).

Pour conclure, nous sommes en Belgique dans un système complexe de relations sociales, qui n'est ni la séparation radicale de l'état et des religions «à la française» ni l'union des deux. Nous sommes dans un mode de distinction qui favorise l'interpellation réciproque et la légitimité de la mise en question du religieux par le politique (financement de cultes, reconnaissance officielle dans une réciprocité de droits et d'obligations). Cette remarque n'est pas sans incidences pour le futur des rapports institués au cœur de la société civile.

Jos. PIRSON (CIRTES et LASCO UCL)

Jeux du Sacré. Sacré jeu.

Ils sont consacrés au plus haut degré de l'Ordre, revêtus de la plus haute autorité morale en garants de la loi de Dieu et de la loi de la Nature, maîtres jusque dans l'intime de chaque être humain, de la gestion du sexe, tenant d'un Pouvoir masculin sans partage... ils se laissent appeler mon Seigneur, Excellence, Éminence. Il n'y a pas longtemps qu'ils s'abstiennent de faire baisser leur lourd anneau pastoral. En leur solennelle cathédrale, ils siègent en grand arroi sur un trône sommé de leur blason héraldique. Où qu'ils soient, qu'ils le veuillent ou non, ils sont l'Église.

Ils sont... et ils sont là. Convoqués dans un local profane et étranger, quasi en civil, sur la sellette – petit siège en bois sur lequel on faisait asseoir l'accusé durant l'interrogatoire, le réquisitoire jusqu'au prononcé de la sentence – face à dix micros, à plusieurs cameras, instruments d'aujourd'hui pour "la mise à la Question", face à des représentants légitimes du Peuple, sous l'autorité et l'initiative d'une Femme.

Et ce dont il s'agit pour eux, accusés, et pour les autres, accusateurs, concerne le domaine du Sexe, hier objet de sagesse, d'autorité, de combat de leur Église. Ce sont des pratiques odieuses, tues, occultées, tolérées... contre l'Enfant-Victime dont trois cent mille marcheurs ont, un dimanche, sacralisé l'intouchabilité.



Quel choc de majuscules sacrées : l'Église, l'Autorité divine, le pouvoir des Pontifes, la morale de Pureté... et le Peuple, les Médias, la Justice civile, une Femme et l'Enfant intouchable... Tous pataugeant dans le Sexe.

Sale temps pour les mitres

Charles CHALANT

Ah ! si...

Si j'étais progressiste, je serais volontiers catholique, prémuni contre l'ennui, et l'ordre du jour toujours débordant.

Si j'étais célibataire, je serais moraliste romain pour prendre en main la sexualité des gens mariés.

Si j'étais femme, je serais ouaille catholique, à l'abri de toute responsabilité.

Si j'étais pédophile, j'aurais dû faire évêque, pour entamer une retraite cool chez les diplomates violets.

Si j'étais pape, je me verrais en Benoît, assuré d'être canonisé par mon successeur.

Si j'étais cadre, ce serait dans l'Église, capable d'expliquer la double nature de Jésus, l'Immaculée Conception et les particularités de la piscine de Lourdes. Et saint Joseph.

Si j'étais monarchiste, j'irais me réfugier à la Sixtine, à l'abri des constitutions démocratiques et de la séparation des pouvoirs.

Si j'étais juriste, je postulerais au Vatican, sûr d'y tourner les pouces jusqu'à la fin de ma carrière.

Si j'étais condamné, je préférerais l'être par l'Église, dispensé de rémunérer un avocat pour ma défense.

Si j'étais successeur de Pierre, je serais infailible en prescription médicamenteuse.

Si j'étais archevêque, ce serait de préférence en Belgique, pour jouer au serviteur souffrant.

Si j'étais archevêque, ce serait vraiment en Belgique, parce qu'il y manque du cardinal.

Si j'étais parlementaire, j'aimerais le rester en Belgique, parce qu'il n'a fallu que quelques mois pour faire assimiler les rudiments de la justice à l'épiscopat.

Si j'étais commissaire au financement des cultes, ce serait en Belgique parce qu'il ne devrait pas être plus compliqué d'expliquer à l'épiscopat la fraternité interreligieuse et l'œcuménisme.

Si j'étais sacristain, ce serait bientôt chez les Latinos parce que mon église bruxelloise sera bientôt vide.

Si j'étais curé, je serais polonais, parce que je suis intéressé par la décadence de l'Occident.

Si j'avais des doutes, je virerais catho, parce que je serais dans le Vrai.

Si j'étais successeur de Paul, j'aurais quelques soucis à me faire !

Jean-Marie CULOT, un lendemain d'A.G.

